



COMPTE RENDU DE REUNION

REF : IGN/DG/2014-XX



Ce projet a été cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.



Objet : Comité d'orientation du projet Occupation du sol à grande échelle (COMOR OCS GE) du **24 novembre 2014**

Prochaine réunion : mardi 17 mars 2015 – 14h00 – IGN - salle Arago

Liste de diffusion

Participants - Service		Personnes à informer - Service	
J-M. FREMONT	IGN / DG	P. GERBE	IGN/DPR
P. LABOURET	MAAF/OENAF	S. MOTET	IGN/DPR/SBV
A. COYNE	MAAF/SG/SSP	C. TESSIER	IGN/DIR Sud-ouest
T. SABATHIER	DDT 65	M. MARCONNET	IGN/DIR Nord-ouest
F. DECAUDIN	ARF	G. BLIN	IGN/DIR Nord-est
B. GOURGAND	CEREMA/DTecTV	F. PERRUSSEL MORIN	IGN/DIR Centre-est
E. CAHUZAC	INRA	P. LAULIER	IGN/DIR Sud-est
M. LAQUERRE	GIPATGeRI/PIGMA		
L. WATIER	GIPATGeRI/PIGMA		
P. LORY	CNIG		
A. GERVAISE	IGN/DPC		
V. COUERAUD	IGN/DPC		
S. GRAS	IGN / DPR		
T. TOUZET	IGN / DPR		
Absents excusés :			
J. PRADE	MAAF/DGPAAT		
B. SEDILLOT	MAAF/SG/SSP		
représentée par (AC)			
D. PREVOT	MAAF/SG/SSP		
C. ROUSSON	MAAF/IG		
C. CHAMARD-BOIS	DREAL		
S. DUFOUR	DREAL Midi-Pyrénées		
C. PERILLAT	DRAAF		
C. LEBRETON	ADF		
Y. RIALANT	AFIGéO		
P. LAVERGNE	FNAU		
J-M. STREBLER	FN SCoT		
B. DAVID	MEDDE/CGDD/DRI/MIG		
M. DAVID	MEDDE/CGDD/SoeS		
F. AMIOT	DGALN/DHUP/QV		
S. VAILLANT	FNE		

Date	Visa	Nom	Service
XX/11/2014		Jean-Marc FREMONT	IGN

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu du 3^{ème} Comor - *pour approbation*
<http://professionnels.ign.fr/sites/default/files/140403%20CR%20COMOR%20OCS%20GE%20V3.pdf>
- 2) Nomenclature nationale
 - α. Prescriptions nationales *par Benoit Gourgard*
- 3) Exploitation des fichiers fonciers pour la détermination de l'usage – Travaux Cerema DTerNP *par Benoit Gourgard*
- 4) Expérimentation Midi-Pyrénées
 - α. Présentation de l'avancement des Hautes-Pyrénées (département test) *par Thierry Touzet*
 - β. Lancement du marché de production (sous-traitance)
- 5) Types de partenariat engagés avec IGN *par Alain Gervaise*
 - α. Production initiale modèle OCS GE (Midi-Pyrénées, Pays de la Loire)
 - β. Production initiale modèle CLC convergent (Bretagne, Basse-Normandie ...)
 - χ. Production d'une mise à jour convergence de spécifications (Haute-Normandie, Alsace...)
 - δ. Intégration de données existantes (Aquitaine...)
 - ε. Production périmètres SCoT (FNAU...)
- 6) Les nouveaux référentiels à partir de 2015
 - α. Registre parcellaire graphique (RPG) *par Thierry Touzet*
 - β. RPCU *par Jean-Marc Frémont*
- 7) Questions diverses

Documents joints :

- 241114_OCS-GE_Comor4_Partenerariats.pptx (*présentation Alain Gervaise*)
- 241114_OCS-GE_Comor4_MIDI-PY.pptx (*présentation Alain Gervaise*)
- CCP-production RGE OCS.pdf (Exemple Cahier des charges OCS GE)

1) Introduction du Président :

Jean-Marc Frémont présente les difficultés d'organisation de ce quatrième comité d'orientation du projet OCS GE, initialement prévu le 04 novembre, et finalement reporté ce 24 novembre, ce qui a obligé plusieurs membres du Comor à décliner l'invitation. Il rappelle que le compte-rendu et les documents joints seront rapidement mis en ligne sur le site institutionnel de l'IGN. Il signale également la vacance du poste de co-président qui était tenu par François Salgé, parti en retraite au mois de juin. Celui-ci n'a pas été remplacé dans ses fonctions à la DGALN. Jean-Marc Frémont rappelle que le Comor a besoin d'un représentant du MEDDE pour assurer la Co-présidence et il demande à la direction chargée des relations d'appui aux politiques publiques (IGN/DPC) de prendre en charge ce point.

Florence Decaudin fait remarquer que l'adresse des documents joints n'est pas indiquée sur le compte-rendu.

Thierry Touzet précise que cet oubli sera réparé.

Vote : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Nomenclature nationale – prescriptions nationales :

Présentées par Benoit Gourgangd

Benoit Gourgangd rappelle que la nomenclature nationale a été présentée au CNIG le 25 juin dans le cadre des travaux de la commission des données et qu'un appel à commentaires a été clôturé au 1^{er} octobre 2014. Environ une trentaine de commentaires ont été postés. Toutefois certains commentaires sont encore envoyés via la messagerie professionnelle de Benoit Gourgangd. La réunion du CNIG du 10/12 devrait entériner une version consolidée. Benoit Gourgangd doit présenter le mandat d'un nouveau groupe de travail sous étiquette CNIG. Il rappelle que le travail du groupe n'est pas achevé et qu'il a travaillé notamment lors de la dernière réunion sur la définition de contrôles « qualité ». Ces travaux ont validé plusieurs approches possibles mais surtout ont rappelé la nécessité de fournir des indicateurs de qualité attachés aux lots de données. Ces orientations seront les premiers travaux à poursuivre.

Pascal Lory fait remarquer que pendant la période de sommeil du CNIG, certains dossiers ont avancé notamment avec la Covadis et sur l'OCS. Pascal Lory rappelle le besoin de rédaction du mandat pour l'OCS GE dans le cadre des travaux de la commission des données du CNIG considérant que le groupe de travail actuel fonctionne par l'intermédiaire d'une simple lettre de mission.

Benoit Gourgangd rappelle que la DGALN n'a pas souhaité remplacer le poste qu'occupait François Salgé ce qui ne signifie pas que la DGALN se retire du dossier OCS GE. Toutefois, il conseille à l'IGN, pour la recherche d'un co-président, de se rapprocher de la DHUP et en particulier de Frédéric Auclair.

Jean-Marc Frémont souhaite connaître le niveau de stabilité de la nomenclature nationale et en particulier des 2 dimensions, couverture du sol et usage du sol utilisées par l'IGN pour la production de l'OCS GE. Le sentiment d'instabilité peut expliquer l'hésitation des collectivités à se lancer dans la production d'une OCS selon les prescriptions nationales.

Benoit Gourgangd précise que si la question porte uniquement sur le socle de l'OCS GE, les évolutions sont marginales et la nomenclature est stable depuis plusieurs mois. Ensuite, la consultation a été suffisamment large aujourd'hui pour dire que l'argument de l'instabilité ne peut être retenu dans les choix des utilisateurs. Il faut aller chercher les arguments ailleurs.

Thierry Touzet pose deux questions ; la première concerne les moyens mis à disposition par le CNIG pour faire la publicité de la nomenclature nationale, l'autre porte sur la définition de « prescriptions ».

Pascal Lory souligne que le CNIG dispose d'un site internet suivi par plus de 1400 abonnés qui sont des têtes de pont de réseaux importants en matière d'informations géographiques.

Benoit Gourgard répond sur la notion de prescriptions nationales en notant qu'elles constituent un standard qui se veut représentatif d'une volonté technique. Le Géoportail est un exemple de standard porté par l'instance nationale. Aujourd'hui, les prescriptions nationales correspondent à une structure stabilisée pouvant être comparée à une « boîte à chaussures nationales ».

Thierry Sabathier fait remarquer qu'il ne faut pas confondre standard et norme. Un standard reste une possibilité et devient une norme s'il y a obligation.

Florence Decaudin rend compte des travaux en cours menés en région Nord-Pas de Calais pour arriver à un seul modèle sur l'ensemble de la région, en intégrant tous les besoins locaux. Elle constate que le standard national ne répond pas encore aux besoins locaux et que par conséquent le résultat pour la région ne pourra pas être totalement en phase avec le modèle national mais seulement « convergent ».

Benoit Gourgard souhaite rappeler que le groupe de travail a commencé en 2012 et qu'il est important de mettre ces 2 années en comparaison des 6 années de travaux réalisés sur la dématérialisation des documents d'urbanisme. Ils ont abouti à une norme et à la définition du Géoportail de l'urbanisme.

Marion Laquerre souligne la nécessaire prise en compte des besoins des utilisateurs locaux mais insiste sur l'importance de la mise en place de passerelles pour avoir un emboîtement d'échelles locales et nationales.

Thierry Sabathier rappelle que les besoins ne portent pas en priorité sur l'OCS mais davantage sur les indicateurs induits.

Florence Decaudin met en avant le travail réalisé pour analyser les besoins des utilisateurs pour aller vers les prescriptions nationales et 2D et même 4D. Elle déplore toutefois que les remarques faites sur la nomenclature nationales notamment avec le poste de « zones bâties » n'aient pas été suffisamment entendues. Le traitement proposé par l'IGN ne convient absolument pas aux attentes.

Benoit Gourgard précise que tout le travail de rapprochement avec le socle national n'a pas à être géré par les régions mais bien par l'organisme national.

Thierry Touzet fait remarquer qu'il ne faut pas confondre « zone bâtie » et tâche urbaine. Ces 2 notions sont totalement différentes et ne peuvent être rapprochées des postes de nomenclature de type « Tissu urbain ».

Benoit Gourgard annonce qu'il va mener des études pour mesurer les différences et les besoins pour arriver à une harmonisation nationale au-delà de la nomenclature.

Pascal Lory souligne que le CNIG n'est absolument pas opposé, et bien au contraire, à aller plus loin et à mener tous les travaux nécessaires mais il souhaite rappeler que des facteurs limitants existent et portent essentiellement sur les ressources du Cerema et le manque de disponibilités des animateurs.

Jean-Marc Frémont aborde la nécessité d'apporter des réponses à la demande publique. Il fait référence à la dernière Commission Territoire du CNIS (Conseil national de l'information statistique), lors de laquelle l'INSEE a présenté une nouvelle méthode statistique d'analyse des territoires, à l'instar de ce qui a été développé à de niveaux supranationaux (Eurostat, OCDE). Il suggère à la représentante du SSP de faire une présentation succincte de ce projet au prochain Comor.

Anne Coyne accepte le principe d'une telle présentation au prochain Comor.

Eric Cahuzac pose la question des besoins locaux et notamment souhaite connaître les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de la « nouvelle » PAC. Il fait remarquer que des travaux intéressants sur l'OCS sont menés actuellement par le CNES avec l'utilisation de la télédétection à partir de capteurs HR et THR.

Thierry Sabathier fait remarquer qu'une précision au mieux de 80% correspondant à ce qu'apporte la télédétection ne permet pas de mesurer des variations de 3 à 4% constatées sur le terrain.

Jean-Marc Frémont rappelle que ce projet OCS GE est également au cœur des missions de l'OENAF, Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers, défini dans la loi d'avenir du MAAF promulguée en octobre dernier.

3) Exploitation des fichiers fonciers pour la détermination de l'usage commercial, industriel et résidentiel.

Travaux du Cerema DTerNP pour le compte du groupe de travail national présentés par Benoit Gourgand.

Benoit Gourgand présente les travaux en cours. Les travaux sont réalisés par Annabelle Berger du Cerema DTerNP. Un premier rapport méthodologique a été transmis au groupe national le 11 juillet intitulé « Expertise des fichiers fonciers sur la contribution à la méthodologie du projet OCS GE »¹. Actuellement, le Cerema est en attente de la définition des territoires couverts par l'expérimentation. Les travaux doivent aboutir à une livraison complète de la méthodologie avant la fin de l'année au plus tard mi-janvier 2015. La question reste en suspens sur la possibilité de distinguer les 3 types de zones, commerciales, industrielles et résidentielles ou seulement 2 zones en regroupant l'activité commerciale et industrielle. Il confirme que les fichiers fonciers ne peuvent pas fournir une donnée fiable sur l'activité agricole. L'objectif est de produire une couche spécifique pour réaliser une caractérisation a posteriori des zones bâties.

Thierry Sabathier rappelle que le besoin est bien celui du distinguo des 3 zones.

Benoit Gourgand entend le besoin mais rappelle les difficultés pour traiter les zones à mixité d'activités.

Marion Laquerre tient à souligner que l'OCS ne répondra jamais aux besoins. La couche OCS ne sera pas suffisante pour répondre aux problématiques diverses sur la notion d'activités.

Thierry Touzet reconnaît ne pas comprendre complètement le besoin exprimé pour disposer de la distinction des 3 types dans la mesure où dans de nombreuses nomenclatures régionales les activités commerciales et industrielles sont regroupées.

Florence Decaudin n'est pas d'accord avec cette dernière affirmation et note que dans les nomenclatures locales et celle régionale de Nord-Pas de Calais la distinction est réalisée et est indispensable. Elle précise que le terme d'usage principal est plus approprié que celui d'usage prioritaire.

Thierry Touzet fait remarquer que les travaux du Cerema sur la définition des seuils sont très intéressants car ils apportent des précisions indispensables permettant de disposer d'une méthodologie sans ambiguïté pour la qualification des objets. Cette notion de seuils est très importante et est à rapprocher des travaux essentiels réalisés par le groupe de travail national sur les thèmes de couverture et d'usage du sol. Un problème majeur des nomenclatures de types Corine Land Cover porte sur le manque de précisions des définitions des types qui entraîne des divergences d'interprétation.

Jean-Marc Frémont pose la question aux représentants de Pigma sur l'utilisation actuelle de l'OCS régional pour le calcul d'indicateurs.

Marion Laquerre répond qu'en Aquitaine il existe un observatoire NAFU sous la responsabilité du Préfet et du Conseil Régional. L'OCS est une entrée de données pour les études parmi tout un panel mises à disposition. Elle n'est évidemment pas l'unique donnée de référence.

¹ Note méthodologique_OCS Ge_ Dter NP_Cerema_V11072014.odt

Jean-Marc Frémont prolonge la question en demandant s'il existe des dispositifs interrégionaux.

Marion Laquerre précise que l'observatoire est relativement récent et que pour le moment il n'y a pas eu de contacts interrégionaux.

4) **Expérimentation Midi-Pyrénées :**

Thierry Touzet annonce que le département des Hautes-Pyrénées est achevé. Toutefois, il a été produit avec les anciennes spécifications de production des zones bâties, le département est à reprendre suite à la modification des seuils géométriques dans le cadre de la méthodologie validée par le groupe national. Il présente ensuite l'organisation de la production pour l'ensemble de la région. Il rappelle que le financement s'appuie sur des fonds Feder qui obligent à suivre un calendrier qualifié de très « tendu ».

Thierry Sabathier souhaite savoir si les 2 bases produites sur le département 65 seront disponibles pour permettre des études de comparaison portant sur l'influence du choix des seuils.

Thierry Touzet répond par l'affirmative.

Benoit Gourgand demande si le cahier des charges produit pour ce marché de sous-traitance pourra être mis à disposition pour servir de base à la rédaction d'un modèle de cahier des charges.

Jean-Marc Frémont propose qu'à titre d'illustration, ce CCP soit joint au présent compte-rendu du Comor.

Pascal Lory souhaite que l'expérience IGN ne se limite pas au cahier des charges mais porte également sur les recettes de données et les contrôles qualité.

Florence Decaudin souhaite avoir des précisions sur les méthodes de production et notamment sur l'approche en 2D. Elle demande si la production est faite en une seule phase regroupant couverture et usage du sol ou si la production est réalisée en 2 étapes distinctes.

Thierry Touzet précise que la production est réalisée en une seule étape.

Florence Decaudin rappelle également l'importance de la notion de millésime. Ainsi, se pose en région la question de la mise à disposition de données à jour par l'intermédiaire de la BD TOPO pour réaliser les couches d'occupation du sol. Les dates de référence des couches de la BD TOPO ne sont pas en phase avec les dates de référence des référentiels images les plus récents, utilisés pour la production des OCS.

Thierry Touzet reconnaît que la production de l'OCS pour la région Midi-Pyrénées a eu des conséquences importantes sur le calendrier des autres productions. La priorisation département par département avec des dates buttoirs a constitué une « mini révolution » dans les pratiques IGN. L'OCS étant un client de nombreuses données produites en interne, il a été nécessaire de mettre en place un suivi journalier d'enchaînement de tâches.

Florence Decaudin souhaite connaître les procédures pour devenir prioritaire.

Alain Gervaise précise qu'il faut d'abord s'adresser aux directions interrégionales. Elles feront remonter les demandes à la direction des programmes civils. Cette direction dispose d'une vue globale sur les plannings de production et a la compétence pour prioriser les actions.

5) **Les types de convention avec l'IGN :**

Alain Gervaise présente les différents types de conventions réalisés au cas par cas. Les conventions ne constituent pas des modèles standards. Il rappelle que les conventions sont essentiellement adossées à un partenariat.

Thierry Sabathier souhaite savoir si le coût de production estimé sur le diaporama à 25€/km² correspond à des coûts externes de sous-traitance ou s'ils correspondent à des coûts internes.

Alain Gervaise répond que ces estimations intègrent également les coûts internes couvrant les préparations de données, les contrôles de données, le suivi du projet, etc.

Benoit Gourgand reprend l'estimation de 25€/km² et souhaite savoir si le modèle repose sur une facturation à marge positive ou à marge négative.

Alain Gervaise répond que la marge est en générale nulle voire parfois négative lorsque les financements ne sont pas totalement assurés.

Benoit Gourgand pose la question sur les expériences déjà menées pour intégrer des bases de données régionales.

Sylvie Gras rend compte des tests qui ont été faits dans le cadre de la convention avec Aquitaine. Une étude a été réalisée qui a permis de travailler sur les correspondances entre la nomenclature Aquitaine et la nomenclature nationale. Certains types aquitains sont complexes car ils sont ventilés dans plusieurs types de couverture du sol par exemple, les types relatifs à la description du tissu urbain (tissu urbain dense, diffus, etc.). Certains types de couverture du sol de la nomenclature nationale n'ont pas de correspondance comme celle des « zones bâties ». Enfin une autre difficulté porte sur les seuils géométriques. Les conclusions de l'étude montre qu'il est nécessaire de faire une production complémentaire pour mettre au format de l'OCS GE. L'analyse a abordée deux points de vue : savoir si la donnée régionale doit être utilisée en entrée et complétée ou si elle vient compléter des données prétraitées selon le mode de production développé pour la production de l'OCS GE. Cette étude pourra être complétée par des tests permettant notamment d'évaluer le coût de production complémentaire.

Benoit Gourgand constatant qu'il n'y a pas de méthodologie finalisée proposant des passerelles automatiques demande si lors de la signature des conventions les deux couches d'OCS (régionale et nationale) sont reconnues par les 2 parties et coexistent. La question de la mise à jour est également posée.

Marion Laquerre fait remarquer qu'il est important que les 2 produits coexistent. Pour la région Aquitaine, l'OCS en cours de production est réalisée sur une date de référence 2009. La question d'un rapprochement avec l'OCS nationale n'a pas été posée pour ce millésime mais une réflexion sera nécessaire lors de la prochaine mise à jour.

Florence Decaudin ajoute qu'il est difficile pour les régions qui disposent de plusieurs millésimes de changer de modèle dans la mesure où les indicateurs doivent être suivis et comparables. La question d'une existence de deux référentiels côte à côte est une question importante qu'il faudra traiter dans le cadre des travaux du CNIG.

Pascal Lory revient sur le coût global et souhaite que les coûts de la recette des données des sous-traitants soient évalués avec précision.

Eric Cahuzac pose la question sur les partenariats et souhaite savoir si l'IGN se limite à signer des conventions avec les collectivités territoriales ou si des conventions sont possibles avec d'autres organismes.

Alain Gervaise précise que l'IGN examine toutes les possibilités de partenariats.

6) Les nouveaux référentiels à partir de 2015:

Thierry Touzet présente le projet de recalage des îlots de cultures dans le cadre d'un marché passé avec le MAAF. Ce marché a pour objectif de produire un référentiel RPG (registre parcellaire graphique) conforme aux spécifications de la PAC.

Jean-Marc Frémont présente le projet de référentiel RPCU, représentation parcellaire cadastrale unique, en cours de constitution DGFIP-IGN.

Thierry Sabathier souligne que les 2 référentiels disponibles aujourd'hui, PCI et BD Parcellaire ne sont pas des référentiels géographiques, L'attente est très forte pour disposer de la couche RPCU qui sera le référentiel géométrique viable.

Benoit Gourgand rappelle l'importance de considérer un volet d'accompagnement des utilisateurs. De nombreuses données métier reposent sur l'un ou l'autre des référentiels actuels, le changement de référentiel aura un coût important et des matrices de passage doivent être développées et proposées.

7) Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Jean-Marc Frémont remercie les participants et clôture la réunion à 16h45.